



Introduction commission énergie du 1^{er} mars 2024

Le projet de loi « souveraineté énergétique »

Le projet de loi « souveraineté énergétique » devait être présenté fin février en conseil des ministres. Celui-ci devrait comporter le mécanisme post Arenh. La présentation de la programmation pluriannuelle de l'énergie qui fera l'objet d'une nouvelle concertation assez large nous dit-on. L'après Arenh qui fait l'objet d'un accord avec le gouvernement repose sur la mise aux enchères de volumes d'électricité à 4 et 5 ans sur le marché de gros et à la commercialisation de contrats moyen terme de fourniture d'électricité. Edf développe également des partenariats industriels de long terme adossés au parc nucléaire (CAPN contrats d'allocation de production nucléaire).

Au Sénat, la commission d'enquête portant sur la production, la consommation et le prix de l'électricité aux horizons 2035 et 2050 continue d'auditionner un certain nombre d'acteurs. Mardi c'était le tour de Thomas Piquemal, ancien directeur financier d'EDF. Auditionnée également la représentante de RTE a confirmé les besoins d'investissements dans les réseaux de transport de l'ordre de 100 milliards d'ici 2040 dus au renouvellement des réseaux, des raccordements des énergies renouvelables.

<https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/structures-temporaires/commissions-denquete/commission-denquete-portant-sur-la-production-la-consommation-et-le-prix-de-lelectricite-aux-horizons-2035-et-2050.html>

Lors de la niche socialiste, les députés ont examiné en séance publique jeudi 29 février la proposition de loi, modifiée par le Sénat, visant à protéger le groupe EDF d'un démembrement. Cette loi englobe également l'extension aux petites entreprises des TRV. Elle a été votée à l'unanimité. Un communiqué du PCF est sorti https://www.pcf.fr/edf_demembrement

Il se tiendra dans l'Allier, un débat public du 11 mars au 7 juillet organisé par la CNDP. Il concerne le projet de mine de lithium porté par la Société Emerys.

Au 1^{er} février, la remise en place de la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité ou précédemment CSPE) qui avait quasiment disparu avec la mise en place du bouclier tarifaire, se traduira par une augmentation du prix de l'électricité de +9,8 % sur les tarifs heures pleines et creuses et de +8,6 % sur les tarifs de base. Cette hausse vient après celle de + 25 % en 2023 et +4% en 2022.

Le gaz augmente également car le gouvernement décide d'alourdir la fiscalité sur le gaz en doublant le montant de la Taxe Intérieure de Consommation du Gaz Naturel (TICGN) fixée à 1,64 cts €/KWh.

Et la CRE devrait adopter une hausse de l'ordre de 27,5 % de la part « infrastructures », L'impact sur la facture du consommateur résidentiel s'élèvera à « + 5,5 %, soit + 7,30 € TTC par mois sur la facture totale d'un client chauffage moyen », et à « + 10,4 %, soit + 2,2 € TTC par mois sur la facture totale d'un client eau chaude sanitaire/cuisson moyen ».

Fusion ASN/IRSN

Les sénateurs ont adopté le 13 février dernier la loi sur la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection qui fusionnera l'ASN et l'IRSN au 1^{er} janvier 2025. Les communistes, écologistes et socialistes ont voté contre. Le texte est transmis à la commission du développement durable à l'AN pour un examen la semaine prochaine et sera examinée en séance publique le 11 mars.

Comme convenu lors de notre dernière réunion, j'ai transmis les deux notes au groupe au Sénat et l'AN. J'ai également transmis le texte de Luc Foulquier qu'il a produit pour la revue progressiste.

Le Sénat a proposé plusieurs amendements. Les Sénateurs ont cherché à renforcer la distinction entre l'expertise et la décision (alors que les standards internationaux ne préconisent pas la séparation de l'expertise et de la décision au sein de deux organes différents). Les Sénateurs ont également voulu garantir le maintien du niveau de transparence envers le grand public sur les rapports d'expertises, et créer un dispositif destiné à prévenir les conflits d'intérêts.

Le vote contre à l'identique avec les Verts et les Socialistes peut porter à confusion. On peut regretter que dans l'explication de vote, n'est pas été assez rappelé notre position favorable à la relance du nucléaire. Les besoins de moyens humains n'ont pas été assez soulignés en laissant croire qu'un statu quo était possible. Les agents de l'ASN avec leur statut protecteur pas assez souligné les réduisant à des « agents administratifs ». Et sur la transparence, (indépendance du politique, de l'exploitant et de la société civile), il est regrettable d'avoir défendu le principe de la publication des avis d'expertise avant la décision de l'autorité.

Plan climat empreinte 2050 du PCF

Nous avons eu une réunion de travail assez constructive le 12 février dernier. En amont, j'avais envoyé à Amar la note issue de notre commission. Nous avons convenu d'organiser une audition, celle de Philippe Boucly, Président de France hydrogène. Celle-ci aura lieu au siège du PCF le 18 mars à 18H30 avec possibilité de suivre la réunion en distanciel. Les questions sont à faire remonter à Alain Tournebise avant le 1^{er} mars.

D'autres auditions peuvent être organisées. Ont été sollicité le Président de France Gaz Renouvelable. Et il serait intéressant d'audition quelqu'un de GRT Gaz sur le stockage du CO2.

Travail commun en Europe sur l'énergie

Le travail avec les partis communistes espagnols et portugais et le Parti du travail belge s'est conclu par un texte commun. Il est maintenant en cours de validation dans chacune de nos instances.

Pour information, il est paru une étude de la fondation J. Jaurès sur l'approche du RN et le climat. Ils lient directement l'augmentation des prix de l'électricité avec le marché européen de l'énergie. <https://jean-jaures.org/publication/elections-europeennes-que-veut-le-rassemblement-national-sur-le-climat/>

C'est une proposition que nous défendons également. Or, la sortie du marché de l'énergie (si toutefois, il existe un marché gaz et pétrole en Europe) ne fera pas baisser les prix du TRVe. Celui-ci est à la main de la CRE régit par la loi NOME. Il faudrait revenir sur son calcul.